

# Projet pédagogique Accueil de loisirs



## seyssel Ain

Mise en application à partir du 01 janvier 2022.

Familles Rurales a fait sien l'article 31 des Droits de l'enfant :  
« Reconnaître à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu  
et à des activités récréatives propres à son âge,  
et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »

# Carte d'identité de l'accueil

## ***Nature :***

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour des enfants de 3-12 ans

## ***Lieu d'implantation :***

La ville de Seyssel Ain se trouve sur la rive droite du Rhône à 265 m d'altitude. C'est une des villes les plus anciennes de la vallée du Rhône. Située aux bords du Rhône et séparée par un pont qui communique entre les deux départements (Ain et Haute-Savoie).

Elle fait partie de la communauté de communes Usse et Rhône, qui regroupe 23 communes de la Haute-Savoie, et 3 communes de l'Ain.

En 2018, la commune comptait 1 000 habitants, en augmentation de 3,63 % par rapport au dernier recensement.

## ***Date/horaires:***

L'accueil de loisirs fonctionne durant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire.

L'accueil est de 40 places. Cet agrément peut être modulé en fonction des demandes et besoins des familles.

Les enfants sont accueillis en journée complète avec repas ou en demi-journée avec ou sans repas de **7h30 à 18h30**.

## ***Organisateur :***

L'association Familles Rurales Enfance et Jeunesse gère le centre. Cette association fait partie de la Fédération Familles Rurales de l'Ain, dont le siège est à Bourg-en-Bresse.

## ***Effectif :***

La structure accueille un maximum de 40 enfants de 3-11 ans. L'objectif est d'accueillir une moyenne stable de 20 enfants.

## ***Public accueilli :***

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de la commune et des communes voisines, la priorité étant donnée aux enfants du territoire Usse et Rhône.

## ***Equipe/ Encadrement :***

L'équipe d'accompagnement est constituée :

D'un directeur : diplômée BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur)

Trois animateurs : BAFA, BPJEPS ou équivalence

# Le projet éducatif de l'association

Familles Rurales a fait sien l'article 31 des Droits de l'enfant : « Reconnaître à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »

Association d'éducation populaire, de la loi 1901, à but non lucratif, Familles Rurales est le premier Mouvement familial de France. Composé de 2 200 associations locales, il regroupe 170 000 familles adhérentes. Le Mouvement ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Depuis plus de soixante ans, Familles Rurales participe au développement du milieu rural et accompagne des milliers de familles dans leur vie quotidienne. Aujourd'hui, des communes, des familles, des plus jeunes aux plus âgés, s'engagent, réfléchissent et créent ensemble des services d'animations et d'activités de proximité qui concourent à l'épanouissement de toutes les générations dans leur milieu de vie.

## Les valeurs de familles Rurales :

- Vivre ensemble dans le respect de tous et de la planète afin de favoriser le mieux-être
- Vivre ensemble dans le respect et la citoyenneté
- Permettre aux habitants de devenir Acteurs-Auteur de leur environnement,

Pour Familles Rurales, les loisirs contribuent à l'**épanouissement** de tous en favorisant **la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle**. Les loisirs, complémentaires de l'action éducative de la famille et de l'école, favorisent la **prise d'initiatives, l'expérimentation, l'autonomie** et la prise de **responsabilités** en rendant les enfants et les jeunes **acteurs de leur vie**.

# Familles rurales un mouvement au service des familles

Depuis plus de soixante-dix ans, Familles Rurales participe au développement du milieu rural et accompagne des dizaines de milliers de familles dans leur vie quotidienne. Aujourd'hui, dans près de dix mille communes, partout en France, des familles, des plus jeunes aux plus âgées, s'engagent, réfléchissent et créent ensemble des services, animations et activités de proximité qui concourent à l'épanouissement de toutes les générations dans leur milieu de vie.

Ces activités s'attachent à faire vivre les valeurs du Mouvement au travers de l'action locale, communale ou intercommunale.

Mouvement reconnu d'Utilité Publique, Familles Rurales s'implique dans les débats parlementaires et exprime, à tous les échelons, les propositions qui lui semblent les plus favorables à l'épanouissement des familles vivant en milieu rural ou dans des communes à proximité des villes.

Les loisirs des enfants et des jeunes sont pensés et organisés en référence aux valeurs définies dans le projet du Mouvement :

- La famille, lieu privilégié d'épanouissement et de construction de la personne
- L'implication de toutes les générations
- La responsabilité des familles et la responsabilité de l'équipe d'animation.
- L'ouverture à tous, quels que soient les choix politiques ou confessionnels dans un esprit de tolérance
- Le respect du cheminement de chacun

Le Mouvement Familles Rurales ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle. Pour Familles Rurales, exprimer ses idées et respecter celles des autres constituent un acte essentiel de citoyenneté. Par la recherche permanente de l'écoute et du dialogue se construira une société plus solidaire qui développe la capacité à vivre ensemble et éduque à la non-violence et au respect.

Une tarification modulée et une possibilité d'inscription modulé est mise en place afin de faciliter l'accès à tous.

Familles Rurales est partenaire des collectivités locales, de l'Etat, des institutions et des instances européennes.

***Règlement intérieur : en annexe***

# Intention pédagogique

Le rôle de l'équipe d'animation est d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Les animateurs organisent, animent et évaluent les activités et gèrent leur matériel. Chaque membre de l'équipe peut enrichir les actions menées collectivement, par ses compétences techniques propres. L'équipe doit être à l'écoute des enfants, des parents, de l'équipe. Les bilans réalisés lors des réunions seront pris en compte afin de faire évoluer le projet pédagogique.

Le Directeur de l'Accueil de Loisirs est le seul responsable légal au regard de la loi et des organismes agréés. Il est garant du bon fonctionnement et de l'application du projet pédagogique. L'équipe de direction a un rôle formateur auprès des équipes d'animation. Soit dans le cadre d'un stage pratique BAFA, soit dans l'apport de techniques d'animation, soit dans l'accompagnement des animateurs lorsqu'une question d'ordre pédagogique est posée.

Quel que soit le mode de transport ou de déplacement, il est nécessaire de respecter le taux d'encadrement fixé pour les ACM :

- 1 animateur pour 12 enfants pour les + 6 ans
- 1 animateur pour 8 enfants pour les – de 6 ans

Baignade surveillée et aménagée

Taux d'encadrement :

- ✓ Un animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans
- ✓ Un animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans

Règles :

- ✓ Respecter le règlement intérieur de la piscine
- ✓ L'encadrement d'un maître-nageur diplômé du BNSSA (brevet de national de sécurité et de sauvetage aquatique)
- ✓ Se signaler au près du maître-nageur
- ✓ Délimiter un périmètre de sécurité à ne pas dépasser (en lac)
- ✓ Compter régulièrement les enfants

Les activités de plein air doivent être pratiquées avec bon sens et prudence. L'équipe pédagogique devra fixer un cadre sécurisant pour les mineurs. Elle devra vérifier que le niveau de pratique est conforme aux besoins psychologiques et physiologiques.

### **Contenue de la trousse à pharmacie :**

Il est recommandé d'équiper sa trousse à pharmacie des éléments suivants :

- \* Ciseaux et une pince à épiler ;
- \* Compresses stériles ;
- \* Sparadrap ;
- \* Pansements adhésifs de différentes tailles ;
- \* L'antiseptique non coloré ;
- \* Sérum physiologique en dose unique ;
- \* Gants jetables ;
- \* Poche de froid ; Bandes à gaze ;
- \* Thermomètre ;
- \* Les principaux numéros d'urgences (Samu, Pompier, centre antipoison...)
- \* Un carnet où seront notés tous les bobos des enfants
- \* Crème solaire

### **Atelier cuisine :**

Lors des ateliers cuisine les animateurs doivent assurer l'hygiène, la sécurité des enfants et la propreté des lieux

- \* Laver les mains
- \* Mettre une charlotte
- \* Vigilance avec les ustensiles de cuisine
- \* Veiller à ce qu'aucun enfant ne rentre seul dans la cuisine, il doit toujours être accompagné d'un animateur
- \* Ne pas laisser un groupe d'enfants sans surveillance
- \* À la fin de chaque activité culinaire la vaisselle doit être lavée, essuyée et rangée
- \* Les lieux doivent être au mieux nettoyés
- \* Noter la date d'ouverture sur chaque produit avec un marqueur
- \* Echantillon témoin à conserver dans des sacs congélation pendant 7 jours au réfrigérateur. Sur celui-ci devra être inscrit le groupe d'âge, la date, la dénomination.

## **La sanction**

Un enfant qui se comporte mal a plus besoin d'une mise en contact avec un adulte qui se soucie de lui, qui fait preuve d'empathie, qui peut l'aider à reconnaître ses émotions et qui va l'aider à trouver des meilleures solutions de les exprimer.

On sanctionne un acte commis à un moment donné mais non l'enfant ex : on ne dit pas tu es sanctionné mais l'acte que tu as commis mérite une sanction.

Encourager l'enfant à s'exprimer clairement avec son interlocuteur lors d'un conflit, en gardant un œil sur eux.

Créer un espace de retour au calme où l'enfant aura un temps de réflexion, plutôt qu'un isolement au coin, cet endroit lui sera agréable et rassurant.

## **Echange avec les familles**

La communication avec les familles se fait plus particulièrement pendant les temps d'accueils du matin et du soir. Il est nécessaire d'avoir un animateur responsable de l'information des familles et du pointage des enfants. Néanmoins tous les animateurs se doivent d'être disponibles pour transmettre les informations et être à l'écoute des familles. Prendre le temps de valoriser les activités réalisées par les enfants auprès des familles.

Les familles sont conviées lors des temps forts tel que le petit déjeuner, goûter partagé ou temps festifs pour la restitution des vacances.

## **Le temps du repas :**

Les repas s'effectuent à la cantine du Groupe Scolaire. Faire de ces temps de repas un moment appréciable et convivial. La répartition des animateurs sur des tables différentes et à des endroits où l'on peut avoir la vision de tous est indispensable pour le bon déroulement de celui-ci. Les animateurs doivent prendre en compte les régimes alimentaires des enfants. Néanmoins des pique-niques peuvent être commandés notamment les jours de sorties.

## **L'accueil des enfants en situation d'handicap**

Afin de favoriser l'insertion des enfants en situation d'handicap un animateur référent est recruté lorsqu'il est nécessaire pour accompagner l'enfant et son équipe d'animation. Néanmoins l'équipe d'animateurs accompagne les enfants en situation d'handicap pour leur bien vivre dans le groupe et propose des activités adaptées.

# Intentions, Objectifs, Critères

Deux valeurs essentielles sont placées au sein de l'ACM.

A travers les activités que proposent l'accueil de loisirs, les enfants ont **accès au savoir et à la connaissance**.

Première valeur primordiale, afin d'assouvir la **curiosité** des enfants, surtout pour cette tranche d'âge 9-12ans, en perpétuelle demande de savoir. Nous devons en équipe savoir assouvir la curiosité, favoriser les **échanges entre groupe d'âge**, acquérir des connaissances, une **réflexion personnelle**, ce qui donne accès à une ouverture d'**esprit critique**.

La seconde valeur, primordiale cependant, est **la notion du vivre ensemble respectueux de chacun**.

Nous partons du principe, qu'il y a violence physique et verbale entre les individus dès le moment où il y a une incompréhension, un manque d'informations, de savoirs. Nous devons retrouver au sein de la structure une atmosphère de **confiance**, de **respect**, d'**échange**, de **partage** et d'explications. A travers différents moyens d'expressions, nous démontrons que nous pouvons nous exprimer sur divers supports tout en **respectant la légalité et l'ordre public**. La non-violence est surement facilité par **le vivre ensemble**, l'échange la **liberté d'expression** tout en intégrant le respect des différences.

L'acquisition de ses deux grandes valeurs est une des ficelles nécessaires, qui tend à la **réalisation de soi**.

L'ACM à comme première intention **la transmission du droit au savoir et à la connaissance**.

Plusieurs objectifs généraux en découlent

➤ **Permettre de s'initier à différentes pratiques culturelles**

Faire découvrir des projets vivant ou non, en accentuant sur la diversité des activités, des matières, l'animateur attirera la curiosité et l'implication de l'enfant.

Quelques critères

- ✓ Y a-t-il eut des sorties culturelles effectuées
- ✓ Y a-t-il eut des idées proposées par les enfants lors des bilans
- ✓ Est-ce que les enfants on aimer les sorties
- ✓ Ont-ils découvert de nouvelles choses
- ✓ L'enfant est-il demandeur d'activité

➤ **Initier l'esprit critique / échanger avec les autres**



Après chaque pratique artistique, mettre des temps d'analyses, d'échange pour permettre de développer un esprit critique.

Quelques critères

- ✓ Etre capable de proposer différents projets d'activités
- ✓ Etre capable de travailler sur plusieurs supports
- ✓ Etre capable d'aménager des temps de comparaisons/ discussions des projets
- ✓ Est-ce que les enfants sont capables de se positionner, d'argumenter

La seconde intention est **la notion de Respect.**

- **Permettre à l'enfant de se positionner en devenant une personne à l'écoute, responsable, respectueuse.**

Un climat de confiance, et un aménagement du temps d'échange au sein de L'ACM, facilitera un échange entre les acteurs.

Quelques critères

- ✓ Est-ce que tous les enfants se parlent entre eux
- ✓ Est-ce qu'un climat de confiance a été mis en place
- ✓ Est-ce que des activités de coopération ont été mises en place pour favoriser les rencontres
- ✓ Des aménagements d'espaces de temps d'échange ont-ils été mis en place
- ✓ Est-ce que les enfants ont adhéré aux projets d'activités

- **Développer la notion de respect de tous / solidarité**

Un travail de respect doit être approfondi par les animateurs, à travers divers supports.

Quelques critères

- ✓ Est-ce que l'accueil s'est déroulé sans incidents violence, physique ou verbale
- ✓ Est-ce que tous les jeunes ont participé à l'élaboration des règles de vie
- ✓ Est-ce que les règles ont été respectées
- ✓ Dans la vie quotidienne constatez-vous des élans d'entraide et d'échanges
- ✓ Les enfants sont-ils impliqués

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ANNEE 2023-2024**

- ⇒ **Favoriser le choix de l'enfant au travers des activités**

- Proposer un panel d'activités variées permettant à l'enfant de faire des choix
- Diversifier les types d'activités
- Intégrer les projets des enfants dans les journées proposées

- ⇒ **Développer les notions d'entraide, de partage et de cohésion durant les différents temps de la journée.**

- Favoriser les échanges petits et grands
- Mettre en place des activités qui permettent au plus grands d'aider les plus jeunes.
- Proposer des inter-centres avec Injoux-Génissiat
- Mettre en place des animations intégrant essentiellement le collectif.

# Les moyens

## *La transmission du droit au savoir et à la connaissance à travers la découverte*

- ✓ Les besoins sociaux : L'enfant va à la découverte des autres, du monde extérieur. Il a également besoin d'autonomie. L'enfant va donc agir et jouer seul pour se situer par rapport aux autres mais participe également aux jeux organisés. Il acquiert le sens de la propriété. A cet âge, l'enfant a une attirance pour les jeux concrets.
- ✓ Les besoins psychologiques : L'enfant s'affirme, imite, recherche l'identification et la notion de morale. Il imite pour se représenter l'image parentale, le couple, il parle, il communique. Le jeune enfant essaye de maîtriser ses sentiments (j'aime, je n'aime pas) et a besoin d'une justice implacable : l'adulte doit être une référence pour l'enfant qui prend connaissance du bien et du mal, de ce qui est autorisé ou défendu.

### Moyens :

- ✓ Le jeune enfant cherche à gribouiller, à peindre, à construire et à détruire. Il utilise de nombreux supports : la terre, le modelage, le papier (papier déchiré), les cailloux, les assemblages, l'eau, le sable. Il aime aussi collectionner, se créant ses propres trésors.
- ✓ L'enfant a besoin de bouger, d'exercer son équilibre (poutre, mur...).
- ✓ L'enfant a besoin de se reposer dans un endroit calme, loin du bruit.
- ✓ L'enfant a besoin de se sentir en sécurité, il doit donc pouvoir jouer à proximité de l'adulte dans un espace aménagé selon ses besoins.
- ✓ L'enfant cherche à apprendre, à savoir plus de mots et à connaître leurs nuances, il cherche le comment du pourquoi, ... Le théâtre, les marionnettes, les jeux d'intelligence s'avèrent donc d'excellentes activités pour les enfants.
- ✓ L'enfant cherche à s'identifier, à s'exprimer et la poupée peut être un bon moyen de transfert du vécu de l'enfant, tout comme la marchande, le médecin, la maîtresse, ...  
L'enfant a besoin de connaître le réel à travers l'imaginaire.
- ✓ Les livres sont une ouverture de l'imagination des enfants, de leur esprit créatif. Ainsi, que ce soit un simple livre d'images ou un album, que l'enfant regarde le livre seul ou que ce soit l'adulte qui raconte l'histoire, les livres demeurent un excellent support pour les jeunes enfants.
- ✓ Favoriser l'échange.

## ***Aider l'enfant dans toutes les phases de son apprentissage***

Un enfant qui arrive en centre de loisirs est fragilisé par la nouveauté des lieux, le mode de vie différent de celui qu'il connaît et surtout par les autres enfants et adultes présents qu'il ne connaît pas. Il faut que l'enfant arrive à se créer un monde qui lui appartient, dans lequel il trouve des repères et où il se sente bien. La séparation avec sa famille peut être, chez le jeune enfant, source d'angoisses et peut avoir des conséquences sur son développement si elle est mal vécue. Si cette séparation est bien vécue, elle va représenter pour l'enfant une occasion de grandir, d'acquérir une plus grande autonomie.

Le rôle de l'équipe d'encadrement va être d'accompagner l'enfant en assurant un cadre où il pourra, petit à petit, réussir à se débrouiller seul. Il est important que cette progression se fasse au rythme de l'enfant et non au rythme imposé par l'adulte. Il ne s'agit pas de plonger l'enfant dans le « grand bain de l'autonomie », source d'insécurité tant physique qu'affective : mettons en avant les capacités de chaque enfant, plutôt que ses difficultés.

Il convient de tout mettre en œuvre pour assurer sa sécurité affective. L'enfant va découvrir un monde inconnu pour lui : le Centre de Loisirs avec d'autres enfants, de nouveaux adultes, de nouvelles règles de vie. Il est important qu'il puisse se créer des repères dans le temps, dans l'espace et dans ses relations avec les autres.

Le jeune enfant a besoin de vivre dans un groupe restreint, où sa place est reconnue, où il ne se sent pas perdu parmi les autres, où il peut avoir de véritables échanges avec les autres enfants et l'adulte. L'hygiène et la sécurité physique de l'enfant sont importantes. L'adulte doit être extrêmement vigilant.

Il est donc important de ne pas oublier que l'enfant se construit à l'aide de repères stables, que ce soit dans l'espace, dans le temps ou encore dans ses relations avec les autres (enfants et adultes). Notre travail consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères. La construction de ces repères va permettre à l'enfant de prendre confiance et d'acquérir une plus grande autonomie.

L'enfant, de par son âge et ses capacités, n'est pas toujours en mesure d'exprimer ce qu'il ressent et ses difficultés. C'est à l'adulte de décoder le langage de l'enfant. La plupart du temps, un enfant qui désobéit aux règles, s'énerve, se montre désagréable... est un enfant qui tente de dire quelque chose à l'adulte. Celui-ci doit comprendre, à ce moment-là, que l'enfant ne se sent pas bien : il peut ne pas avoir saisi ce qui se passe, être angoissé, avoir subi une injustice, être en quête affective... Dans tous les cas, l'adulte doit essayer d'analyser le comportement de l'enfant pour lui permettre de remédier à ce mal être.

Moyens :

- ✓ Les animateurs doivent prendre le temps de s'intéresser à chaque enfant, d'accorder des temps individuels (et pas seulement collectifs) aux enfants. Le fait de s'intéresser à un enfant en particulier le valorise, lui fait prendre confiance en ses capacités et le sécurise. Cela passe par la connaissance du prénom de chaque enfant et le respect de chacun dans sa vie privée. L'adulte ne doit pas chercher à connaître tout de la vie de l'enfant mais doit être à l'écoute de ce que l'enfant a envie de confier. Par contre, il est important que l'équipe ait connaissance du vécu de l'enfant pour mieux le comprendre : cela sera discuté en réunion d'équipe (par exemple, il est important d'être informé du décès d'un parent pour comprendre les réactions de l'enfant).

- ✓ L'animateur a un rôle de médiateur entre les enfants et c'est à lui d'être sans cesse vigilant pour savoir, en cas de conflit, ce qui est juste ou non. L'injustice est très mal vécue, quel que soit l'âge. Alors, pour un enfant qui est dans les apprentissages, qui commence à découvrir « le bien et le mal », le positionnement de l'adulte est extrêmement important. C'est donc à l'animateur d'accompagner les enfants dans la gestion des conflits de la vie collective (tricherie, disputes, difficultés de partage, souffre-douleurs...). En cas d'erreurs de la part de l'animateur, celui-ci doit le verbaliser auprès des enfants. Il n'est pas honteux de se tromper. A travers les actes de l'adulte, l'enfant apprend petit à petit le droit à l'erreur mais apprend également à réparer ses fautes.

### ***Favoriser l'autonomie des enfants pour atteindre la réalisation de soi***

Un enfant n'accède pas tout à coup à l'autonomie parce qu'il a 8 ou 10 ans. Il n'est pas capable, du jour au lendemain, de se débrouiller seul. L'autonomie se met en place progressivement, en fonction de son développement, de sa maturité... L'atout principal pour rendre un enfant autonome c'est de l'aider à prendre confiance en lui. Car être autonome, c'est être capable de se séparer et de se retrouver seul en toute quiétude.

### ***La notion de Respect***

#### ***Etre à l'écoute de l'enfant***

L'équipe se doit de maintenir les demandes d'activités ou de repos des enfants lorsqu'ils sont au centre et ce, quel que soit le temps de la journée. Les activités proposées doivent être mises en place à des fins éducatives. Le plaisir est la condition pour que tout être humain s'épanouisse et se développe.

Moyens :

- ✓ Une activité procure du plaisir à partir du moment où l'on a envie de la faire. L'équipe doit être à l'écoute des désirs des enfants tout en étant force de proposition et en cherchant le positionnement juste pour que les enfants puissent apprécier ces propositions.
- ✓ Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir. Ne connaissant pas l'activité, il peut parfois être réticent. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir intelligemment en motivant et valorisant l'enfant.
- ✓ Attention, il faut faire preuve de discernement. Lorsqu'il s'agit de faire comprendre à un enfant qu'il a dépassé les limites, cela ne s'accompagne que rarement de plaisir chez lui ! Il est toujours important d'exposer et d'expliquer à un enfant en quoi il a dépassé les limites (pourquoi tel interdit ? En quoi il a franchi les limites ?).

- ✓ Le plaisir des enfants passe aussi par le fait d'être face à des animateurs qui se plaisent à travailler ensemble et qui font leur possible pour qu'il en soit ainsi.

### ***Respect des rythmes de l'enfant***

Chaque enfant a des rythmes spécifiques : temps de repos, de sommeil, d'activités... C'est au centre et aux animateurs de s'adapter aux rythmes de l'enfant et non à l'enfant de s'adapter. En aucun cas, les contraintes de la collectivité doivent être un frein au respect des rythmes des enfants.

Les besoins de sommeil pour les plus petits, de repos pour tous, sont très importants. Le repos n'est en aucun cas une perte de temps mais permet simplement le bon développement de l'enfant. Le centre doit donc être organisé de façon à répondre au besoin de sommeil et de repos de chaque enfant. Les animateurs, quant à eux, doivent être à l'écoute des signes de fatigue des enfants (bâillement, frottement des yeux, énervement, irascibilité, perte de capacités...).

Les activités doivent être adaptées à l'âge et aux capacités des enfants. Pour des petits par exemple, on ne peut pas leur demander de se concentrer sur une même activité durant un temps trop long. Ce respect des temps d'activité permet à l'enfant de pouvoir profiter pleinement de l'activité.

Moyens :

- ✓ Inviter l'enfant à dormir lorsqu'il a sommeil.
- ✓ Aménager un coin coussins où il pourra aller librement se reposer.
- ✓ Respecter le temps de jeu de l'enfant (interrompre brutalement le jeu de l'enfant est source de frustration ; lui expliquer, au contraire, que la fin du jeu est proche est mieux accepté par l'enfant).

### ***Garantir la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant***

Quelle que soit l'intervention que l'on fait auprès d'un enfant (soigner, consoler, rassurer...), elle doit être faite avec les gestes appropriés. Gardons toujours cela à l'esprit.

- ✓ En ce qui concerne la sécurité physique : Avant toute activité, les animateurs doivent définir puis préparer le lieu, se procurer le matériel nécessaire et avoir réfléchi aux éventuels dangers. Toute activité doit donc découler d'une réflexion menée auparavant. Les animateurs doivent évidemment surveiller les enfants durant leurs activités et y participer avec le recul nécessaire. L'activité doit être adaptée à la tranche d'âge des enfants et à chaque enfant individuellement. Par exemple, si nous savons que dans le groupe, un enfant a des difficultés spécifiques, il faut penser à cet enfant et adapter l'activité afin que chacun puisse y participer.

Les animateurs doivent se renseigner et connaître les particularités de chaque enfant (fiche sanitaire et de renseignement) pour contrôler l'hygiène corporelle et alimentaire de chaque enfant.

- ✓ En ce qui concerne la sécurité morale :

L'équipe doit le respect, à tous les niveaux, aux enfants.

Nous devons surveiller notre langage, notre tenue vestimentaire, nos attitudes envers les enfants et entre adultes...

Nous avons le devoir de respecter l'éducation que reçoit chaque enfant.

Chaque animateur se doit d'être discret quant à ce qu'il est personnellement.

- ✓ En ce qui concerne la sécurité affective : Nous ne devons pas oublier que nous ne sommes pas les parents ! Il faut savoir gérer avec grande prudence les effusions et tout attachement qu'il peut y avoir entre l'animateur et l'enfant.

Chaque animateur doit s'attacher à avoir la même attitude envers tous les enfants et ne pas montrer de favoritisme.

Méfions-nous des violences verbales qui, si elles peuvent paraître anodines pour un adulte, peuvent blesser un enfant. La violence d'un adulte envers un enfant, quelle qu'elle soit (verbale, physique, psychologique) est un abus de pouvoir !

Nous nous attacherons à créer un climat sain où chacun pourra s'exprimer sans contrainte et où la parole de chacun sera écoutée et prise en compte.

Moyens :

- ✓ Alternier les activités physiques et calmes, ainsi que les moments en grand groupe et les moments en plus petits groupes. Permettre les activités individuelles autant que la pratique collective. Créer des groupes qui respectent les tranches d'âge (on pourra par contre décider de mélanger les tranches d'âge pour des activités bien spécifiques avec un projet bien défini).
- ✓ Poser des repères en respectant la journée type établie par l'équipe.

# Journée type

7h30 – 9h15	<b>ACCUEIL MATIN :</b> Temps libre dans la cour ou à l'intérieur du centre
9h30 - 9h45	<b>MISE EN TRAIN :</b> Chants, Danses, jeux de cohésion...
9h45	<b>DEBUT DES ACTIVITES</b> Après répartition des enfants dans les groupes (selon les activités)
11h30	<b>TEMPS LIBRE + PASSAGE AUX TOILETTES et LAVAGE DES MAINS</b>
12h00	<b>REPAS CONVIVIAL :</b> Les animateurs sont à table avec les enfants.
13h00 – 14h30	<b>TEMPS CALME/ SIESTE</b> <b>REVEIL ECHELONNE</b>
14h30	<b>DEBUT DES ACTIVITES</b>
16h00	<b>GOÛTER</b>
16h15	<b>BILANS D'ENFANTS :</b> Points marquants, négatifs et positifs de la journée
16h45-18h30	<b>ACCUEIL DES PARENTS :</b> Un membre de l'équipe sera disponible pour répondre aux questions des parents, raconter la journée. <b>DEPART ECHELONNE DES ENFANTS</b>
18h-18h30	<b>DERNIERS DEPARTS/RANGEMENT ET NETTOYAGE DES LOCAUX</b> <b>FERMETURE DU CENTRE</b>

*\*Les passages aux toilettes suivi du lavage des mains sont proposés avant le début des activités, avant les repas, avant les sorties extérieures, avant l'arrivée des parents.*

# Les rôles de l'équipe

## LE DIRECTEUR

- Il recrute son équipe pédagogique
- Il prépare et anime les réunions
- Il prépare et transmet le projet pédagogique à son équipe
- Il est responsable de la coordination des équipes technique et pédagogique donc à l'écoute
- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il fait le suivi comptable et financier de la période
- Il est en relation régulière avec les parents, l'équipe, les enfants et les prestataires
- Il assure le bon fonctionnement, les règles
- Il effectue un bilan journalier et en fin de séjour avec son équipe pour des raisons de suivi
- Il soigne et administre les traitements sous ordonnance médicale fournie par les parents en remplissant très soigneusement le registre d'infirmier et le tableau des traitements médicaux
- Il prend les contacts avec les médecins rattachés au centre
- Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe
- Il gère le cahier d'infirmier et renouvelle régulièrement les trousseaux à pharmacie
- Il est le référent en matière de santé auprès des parents.

## ➤ Les animateurs

- Ils sont présents au moment de l'accueil, rassure les enfants et parents
- Ils sont garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Ils sont à l'écoute des enfants et répondent à leurs demandes pour instaurer une relation de qualité
- Ils sont force de proposition en adéquation avec le projet pédagogique
- Ils savent adapter et gérer les activités aux rythmes des enfants de la préparation au rangement

## Points ne pouvant être négociés

- Respect de la loi pour tous
- Assurer la sécurité de tous
- Non-violence physique, verbale et affective
- Ne pas faire place au problème d'ordre privé au sein du séjour



# Les parents, la famille

La famille participe à la vie de la structure au travers de diverses activités. Les parents pourront être sollicités pour aider à encadrer une activité organisée par le centre, sans toutefois se substituer au personnel encadrant obligatoire. Les activités à l'initiative des parents ne présentant pas de caractère dangereux et n'exigeant pas de qualifications particulières doivent faire l'objet d'un accord de l'équipe d'animation. Suivant la nature de l'activité proposée, une qualification est exigée.

Les familles sont membres de l'association Familles Rurales par leur adhésion à la structure.

Une journée « porte-ouverte » peut-être organisée à l'ouverture du centre pour la visite des locaux, puis des rencontres parents-enfants-professionnels ont lieu tout au long de la période d'ouverture du centre pour faire découvrir aux familles les activités réalisées par les enfants. Un goûter de fin de séjour avec les parents est prévu.

L'équipe d'animation devra entretenir une communication régulière avec les familles, et avec les enfants, ceci afin d'être à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes. Les actions mises en place seront en accord avec des objectifs éducatifs de respect, de responsabilité et de plaisir.

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social.

Nous rencontrerons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet et leur en remettre une copie. Le projet entier sera à leur disposition pour consultation. Leur seront remis aussi : le règlement intérieur, le dossier et les modalités d'inscription à remplir, la fiche sanitaire de liaison.

Nous désirons aussi attirer l'attention sur toute personne désirant transmettre une compétence, une passion, une technique, etc. En effet, l'ACM est ouvert à toute proposition. Le directeur est à l'écoute pour tout projet qui propose une aventure soit aux enfants, soit au village.

Le centre de loisirs est un lieu de mixité sociale, d'échange et d'une sorte de continuité de l'éducation familiale par l'apprentissage de la vie en collectivité. Les actions familles favorisent ce partage.

C'est pour cela que nous développons également des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- Réunions d'informations ;
- Invitation à participer à des activités ou des sorties ;
- Organisation de moments festifs auxquelles les familles sont conviées (vernissage)

Nous diffusons également un programme indicatif de nos activités et projets.

Afin de favoriser un accès à toutes les familles, l'Alsh met en place une tarification modulée (cf. grille tarification). Nous pouvons impliquer les enfants porteurs de handicaps au sein de notre structure. La force de notre équipe est de s'adapter à toute situation afin d'impliquer et valoriser chacun des membres adhérant à notre association.

# L'évaluation

Pour nous permettre d'évaluer notre travail, nous pouvons imaginer le Centre de Loisirs idéal et ainsi comparer avec la réalité pour ensuite essayer de s'en rapprocher le plus possible.

## *L'équipe*

- Est-ce que les relations sont calmes, détendues, exempte de toute violence
- Y-a-t-il eu respect du projet péda
- Est-ce que les tâches sont réparties
- Est-ce que Les réunions sont, efficaces et conviviales.
- Est-ce que L'organisation est efficace et bien vécue par tous.
- Est-ce que le planning d'activité est respecté
- Est-ce que l'équipe est réactive face aux changements possibles de planning

## *Les enfants*

- Est-ce que les enfants participent volontairement aux activités ou s'occupent sereinement de manière individuelle
- Y-a-t-il eu progression sur l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne
- Est-ce que les enfants s'impliquent dans la gestion de la vie collective
- Est-ce que Les enfants sont propres, en bonne santé et en pleine forme
- Est-ce que Les enfants accueillent leurs parents en leur faisant visiter le centre, leur présentant l'équipe d'animation avec plaisir
- Est-ce que Les enfants ont envie de montrer ou de raconter aux autres leurs réalisations
- Est-ce que les relations sont calmes, détendues, exempte de toute violence

## *La famille*

- Est-ce que les familles participent aux réunions d'informations
- Est-ce que les familles participent aux moments consacrés
- Les adultes ont plaisir à travailler ensemble
- Est-ce que les parents inscrivent leurs enfants avec confiance
- Est-ce que les familles ont fait des retours positifs ou négatifs

## *Le fonctionnement*

- Est-ce que les lieux sont propres, rangés, décorés
- Y-a-t-il eu respect des horaires (accueil, activités, ...)
- Comment a été la préparation des activités
- Comment a été la préparation et la gestion des sorties
- Est-ce que le taux de remplissage des enfants est bon
- Comment a été la gestion des repas
- Le budget prévisionnel à-il été respecté